



Uccle le 27/03/2020

DEPARTEMENT AFFAIRES EDUCATIVES

Chers Parents,

Depuis le début de la crise du Coronavirus, toutes les crèches et préguardiennats communaux d'Uccle sont restés ouverts. Force est de constater que les mesures de confinement sont particulièrement bien suivies par nos concitoyens ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Afin de permettre un accueil le plus sécurisé possible pour vos enfants (garde, entretien, ...) et ce sur le long terme, **le Collège a pris la décision de regrouper l'accueil des enfants des crèches et préguardiennats à la seule crèche du GLOBE** (885 Chaussée d'Alsemberg). Cette crèche est la plus grande de la Commune permettant ainsi une répartition harmonieuse et sécurisée des enfants.

Ce regroupement à la crèche du Globe est d'application à **partir de ce jeudi 26 mars**.

Nous vous rappelons que cet accueil est limité aux enfants des crèches et préguardiennats communaux dont les parents appartiennent aux catégories prioritaires (Soins de santé, service aux personnes, sécurité, propreté, ...) et/ou qui n'ont aucune autre possibilité que de faire garder leur enfant par une personne à risque.

- La présence des enfants à la crèche doit être la plus courte possible. Une souplesse d'accès sera acceptée en termes d'horaires et en fonction des obligations professionnelles des parents (arrivée tardive et départ précoce) ;
- Les parents doivent rester joignables en permanence et venir récupérer leur enfant rapidement si celui-ci présente des symptômes.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'expression de notre meilleure considération.

Philippe WARGNIES

Daniel HUBLET

Carine GOL-LESCOT

Boris DILLIES

Chef Département

Echevin de
la Famille et
des Crèches

Echevin de l'Education

Bourgmestre